

# Règlement

**Article 1 :** Cette carte est réservée aux archers membres de la Famille de la Brie tirant classique, poulie ou arc droit. Les archers en 1<sup>ère</sup> année de licence, tirant à 30m, doivent le préciser.

**Article 2 :** Elle devra comporter les tampons des compagnies qui organisent les Prix Généraux de la Famille, ce qui sera le signe de la participation ou du paiement de la mise par l'archer.

**Article 3 :** Le meilleur noir de chaque tireur, pour l'arc désigné, sera inscrit par l'homme de garde.

**Article 4 :** Si le coup fait par l'archer était modifié par la vérification des marmots, c'est cette dernière distance qui comptera.

**Article 5 :** Lors de la remise des prix du dernier Prix Général de la Famille sera attribué une récompense par catégorie à l'archer qui aura misé tous les prix et qui aura réalisé le cumul le plus faible des 4 noirs (si aucun archer de la famille n'a réalisé 4 noirs l'archer qui aura réalisé 3 noirs, puis 2, puis 1).

**Article 6 :** Un tirage au sort sera également effectué pour toutes les cartes rendues, avec au moins 4 tampons, pour attribuer un prix spécial de participation quels que soient les résultats des noirs.

**Article 7 :** Cette carte sera remise lors du 1<sup>er</sup> Prix misé ou peut être imprimée depuis le site de la famille de la Brie et sera à restituer lors du dernier Prix de la saison.

**Les Compagnies membres :**

Annet - Champs S/Marne - Esbly - Montry - Provins - Quincy Voisins - St Pathus



## 2020

Nom :

Prénom :

Compagnie :

Arc :

Catégorie :

## SAINT-PATHUS

DATE :

NOIR :

Prix Général du 04/04 au 10/05/2020



## ANNET SUR MARNE

DATE :

NOIR :

Prix Général du 30/05 au 28/06/2020



## MONTRY

DATE :

NOIR :

Prix Général du 29/08 au 04/10/2020



## CHAMPS SUR MARNE

DATE :

NOIR :

Prix Général du 26/09 au 11/11/2020



## CUMUL DES NOIRS

SAINT-PATHUS :

ANNET SUR MARNE :

MONTRY :

CHAMPS SUR MARNE :

TOTAL NOIRS :